



Société Française de Lutte contre le Sida

EDUCATION THERAPEUTIQUE: RECOMMANDATIONS MINISTERIELLES, LOI HPST ET DE LA HAUTE AUTORITE DE SANTE

Valérie ACHART-DELICOURT

Cadre supérieur de santé

P3I

SFLS journées d'éducation thérapeutique
infirmières 2010



Préambule

- Depuis plusieurs années de nombreux textes sont venus soutenir les programmes ETP élaborés par les équipes soignantes prenant en charge les patients VIH et /ou coinfectés par d'autres virus.
- Les 1ers fondements de l' ETP 1970.
- Le rapport Yeni souligne ETP dans la prise en charge globale des patients
aspects thérapeutiques et approches psychologiques, préventives et sociales

[Focus Loi HPST « hôpital, santé, patient, territoire » 2009]

TITRE III: PREVENTION ET SANTE PUBLIQUE

- La loi propose de faciliter et d'organiser l'extension de l'éducation thérapeutique pour les patients atteints de maladies chroniques
 - Base son développement:
 - Un cahier des charges pour les programmes
 - Soumis à autorisation
 - Des compétences pour dispenser de l'ETP
 - Un pilotage par les ARS
- 2 types de programmes:**
- d'accompagnement
 - d'apprentissage

A decorative graphic consisting of a thin yellow circle on the left side, partially overlapping a horizontal olive-green bar. A large black left square bracket is positioned to the left of the bar, and a large yellow right square bracket is positioned to the right of the bar. The title 'Le programme (1)' is centered within the olive-green bar.

Le programme (1)

- réalisé par une équipe multidisciplinaire qui :
 - répond à un besoin identifié pour les malades
 - construit autour d'objectifs
 - décrit les modalités d'interventions, les professionnels engagés, les liens entre les acteurs, la coordination mise en place
 - précise les modalités d'évaluation
 - se distingue de la posture éducative du professionnel de santé ou de l'éducateur

Le programme (2)

- Doit répondre à un cahier des charges précis:

- Guider le promoteur
- Homogénéiser les programmes dans leur conception tout en laissant un vrai degré de liberté dans leur réalisation
- Pour s'inscrire pleinement dans une approche de santé publique
- L'autorisation permet la mise en œuvre = obligation
- Tous les programmes autorisés ne seront pas financés

Formations acteurs et professionnels

- ETP ≠ bon sens
- Des acteurs formés
 - Aux aspects psychosociaux de la relation à la maladie
 - Aux démarches éducatives
 - Aux techniques pédagogiques
 - Au travail en équipe
- La question des niveaux de compétence
- La formation des volontaires des associations de malades

L'implication des associations de malades ou d'usagers

■ Atout

- Education plus proche des besoins des patients
- Identification
- Stratégies communautaires
- Accompagnement

Quelle organisation ? Quelles articulations ?

- Rappeler les principes qui lient les maladies chroniques aux questions de conditions de vie
 - les programmes de proximité en ville sont fortement encouragés.
- Préserver la pluralité des initiatives
- L'offre territoriale d'éducation thérapeutique peut s'articuler selon :
 - Le type de programme
 - Les lieux



Des principes éthiques

- Equité
- Liberté de choix
- Autonomie
- Prise en charge globale de la personne
- Impartialité
- Respect
- Confidentialité
- Transparence des financements et sur l'utilisation des données

Les bénéficiaires – quelle montée en puissance graduée ?

- Le choix peut être fait selon différents critères
 - de gravité
 - de pathologie et d'efficacité
 - de priorités nationales
 - du volontariat des équipes
 - de la vulnérabilité de certaines populations
 - faire le choix de cibler les personnes qui sont perdues de vue
- Stratégies mixtes doivent être envisagées

Quel financement ?

- Distinguer ce qui relève de l'hospitalisation et de l'ambulatoire
 - T2A / MIG
- De nouveaux modes de financement
 - De nouveaux tarifs ?
 - Un fonds spécifique
 - La question des financements de l'industrie



ARS

- Lancer des appels d'offre régionaux pluriannuels dont le cadre est fixé à l'échelon
- Guichet unique
- Garantir la territorialité, l'articulation entre la ville et l'hôpital et déterminer les choix
- Quelles modalités de financement ?



■ **Ecrire des programmes**

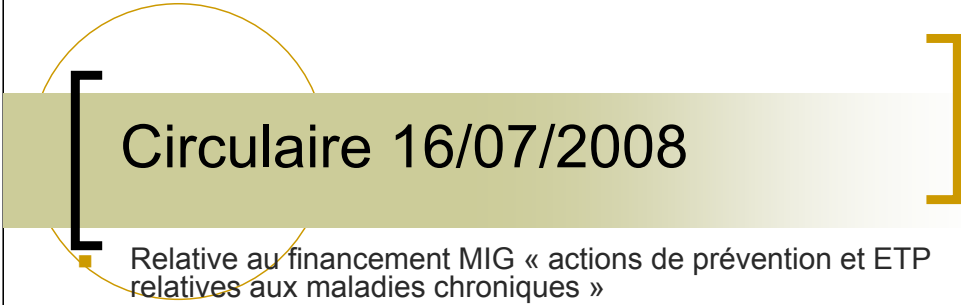
- Cellule d'aide méthodologique :
conception, aide à l'écriture, évaluation

■ **Financement**

- MIG
- Structure mutualisée

Article 22

- Définie l'ETP comme une nécessité et ses finalités
- Actions d'accompagnement des patients (thérapeutique, psychosociale et soutien)
- Les compétences nécessaires sont déterminées par décret
- Les programmes d'ETP sont conformes à un cahier des charges national dont les modalités d'élaboration et le contenu sont **définis par arrêté ministériel**
- Finalité: favoriser les initiatives, pérenniser les actions, Inscrire les projets dans la durée et définir la compétence en ETP



Circulaire 16/07/2008

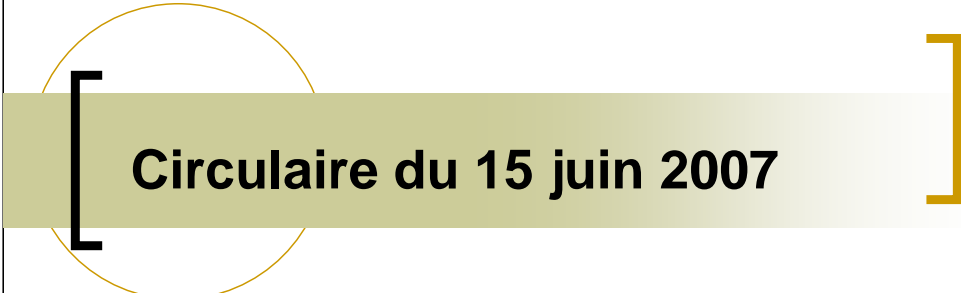
- Relative au financement MIG « actions de prévention et ETP relatives aux maladies chroniques »

Nécessité

- d'un programme structuré, élaboré,
- par des professionnels formés
DU, IPCEM, Société Savante ,INPES (formations diplômantes)
- organisé en lien avec le médecin traitant (orientation initiale et suivi leur de la sortie des patients)



recommandations de l'HAS

A decorative graphic consisting of a thin yellow circle on the left side. A thick, light olive-green horizontal bar is positioned across the middle of the circle. On the left side of this bar, there is a large black left square bracket. On the right side of the bar, there is a large yellow right square bracket.

Circulaire du 15 juin 2007

- relative aux missions des établissements de santé en matière d'ETP et de prévention dans le champ de la sexualité chez les personnes vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine.



Spécificités

- Caractère transmissible de la pathologie
- Risque de discrimination
- Importance de la prévention dans le champ de la sexualité
- Importance de l'observance pour éviter les phénomènes de résistance
- Mesures hygiéno-dietétiques pour prévenir les complications liées au traitement
- Pathologie Chronique

Objectifs de L'ETP pour le patient

- Acquisition de compétences cognitives (infection, absence de guérison, caractère transmissible...)
- Acquisition de compétences pratiques (comprendre l'ordonnance, reconnaître médicaments...)
- Acquisition de conduites préventives (moyens de protection, savoir les utiliser, conduite à tenir en cas d'incident...)

Textes professionnels et certification

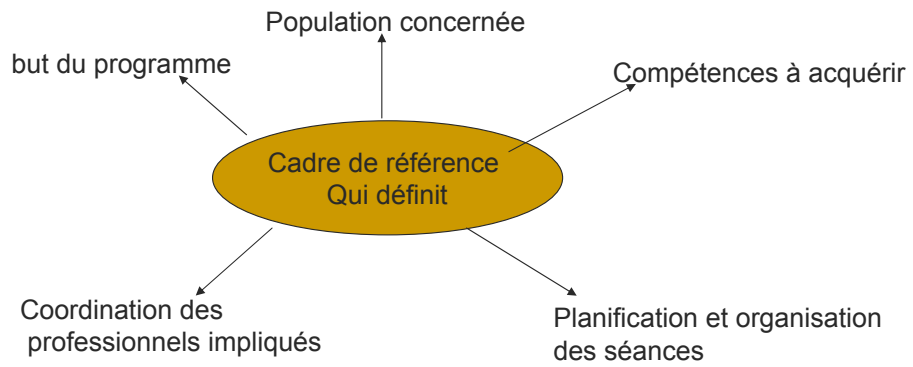
- **Reconnaissance du Décret de compétences IDE 2004-802 du 29 juillet 2004** régissant la profession d'infirmier, l'information et l'éducation du patient font partie du rôle propre de l'infirmière (article R.4311-5)
y sont mentionnés : l'aide à la prise des médicaments, vérification des prises, surveillance des effets et l'éducation du patient.
- **Certification V2:1** référence est consacrée à l'éducation thérapeutique (ref .36.A): un programme D'ETP adapté à son état est mis en place veillant à la compréhension du patient.

A decorative graphic consisting of a thin yellow circle on the left side. A horizontal bar with a light-to-dark yellow gradient is positioned across the middle. A large black left square bracket is on the left side of the bar, and a large yellow right square bracket is on the right side. The text 'Les recommandations de l'HAS' is centered within the bar.

Les recommandations de l'HAS

- Comment élaborer un programme spécifique d'une pathologie chronique
- Définitions, finalités et organisation
- Comment la proposer et la réaliser

[Comment élaborer un programme]



Le programme est élaboré par un groupe pluridisciplinaire et peut inclure des usagers

Définition, finalité et organisation

Répondre à la définition de l'OMS (Compétences pour gérer au mieux sa pathologie et son traitement)

Partie intégrante et l'optimisation la prise en charge

Le patient placé au cœur du dispositif de soins

Recueillir ses difficultés

Connaître ses habitudes de vie

L'orienter et l'accompagner

But : offrir une prise en charge personnalisée avec des activités organisées pour maintenir et améliorer la qualité de vie

CRITERES DE QUALITES DE L'ETP

Centrée sur le patient et son entourage construit avec eux

Prendre en compte ses diversités
culturelles, ressources, son quotidien

- ✓ Processus d'adaptation
à la maladie.
- ✓ Besoins objectifs et subjectifs.

Partenariat
Soignant/soigné

- Structurée
- Formalisée

Professionnels
formés

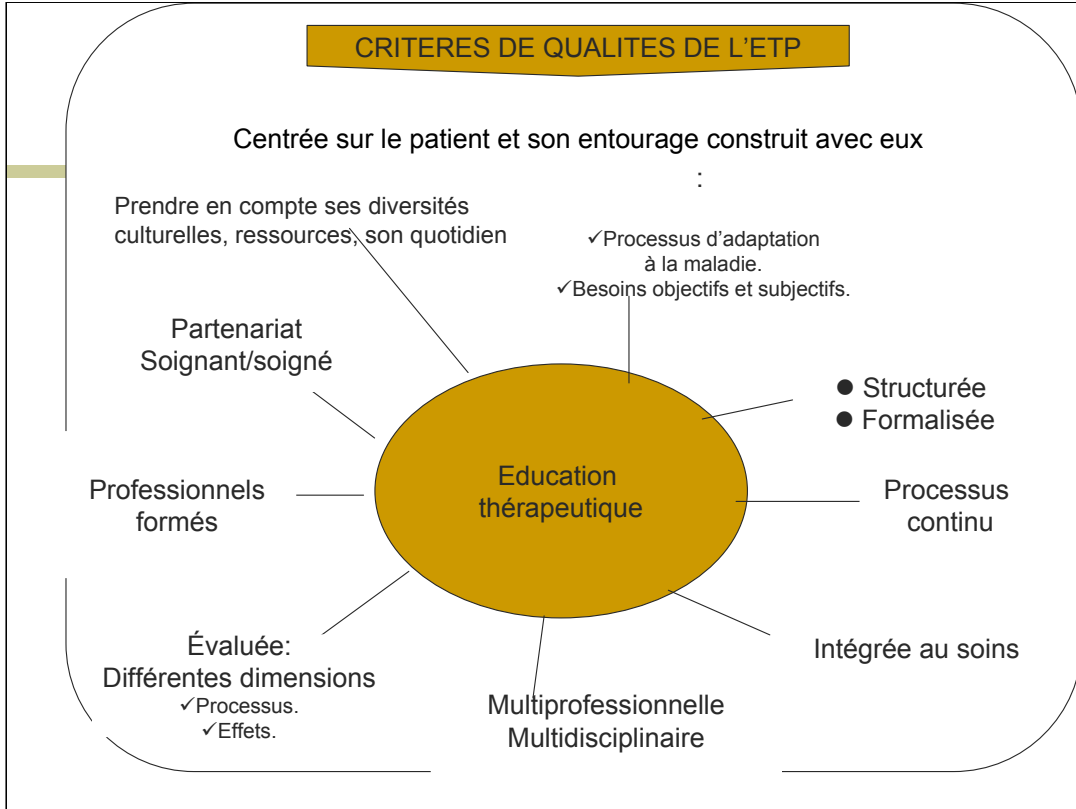
Education
thérapeutique

Processus
continu

Évaluée:
Différentes dimensions
✓ Processus.
✓ Effets.

Intégrée au soins

Multiprofessionnelle
Multidisciplinaire



Le diagnostic éducatif

C'est la première étape de la démarche Pédagogique qui permet:

D'appréhender
Différents aspects
De la vie du patient
Et de sa personnalité

D'identifier
Ses besoins

D'évaluer ses potentialités

De prendre en
Compte ses
Demandes
Et son projet
De vie

Le but : proposer un programme personnalisé



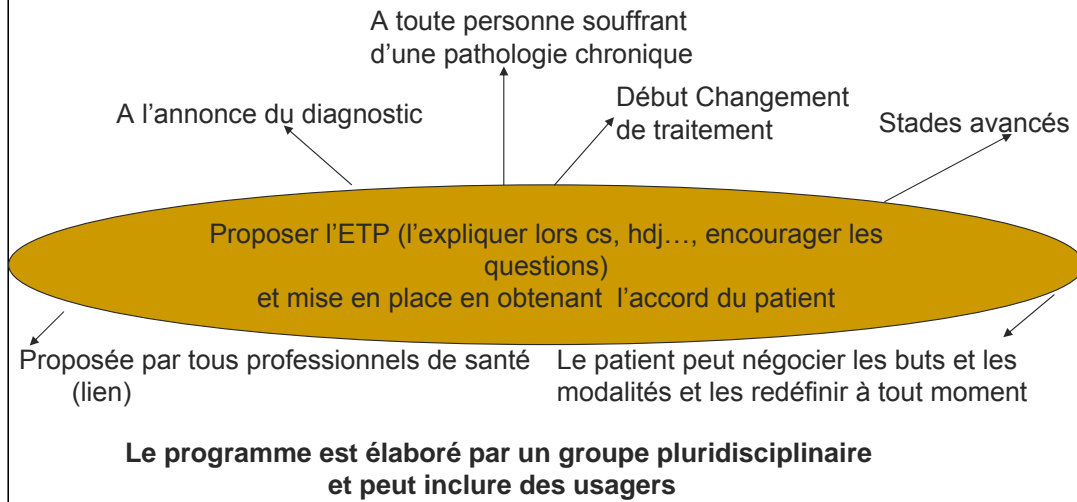
Finalité

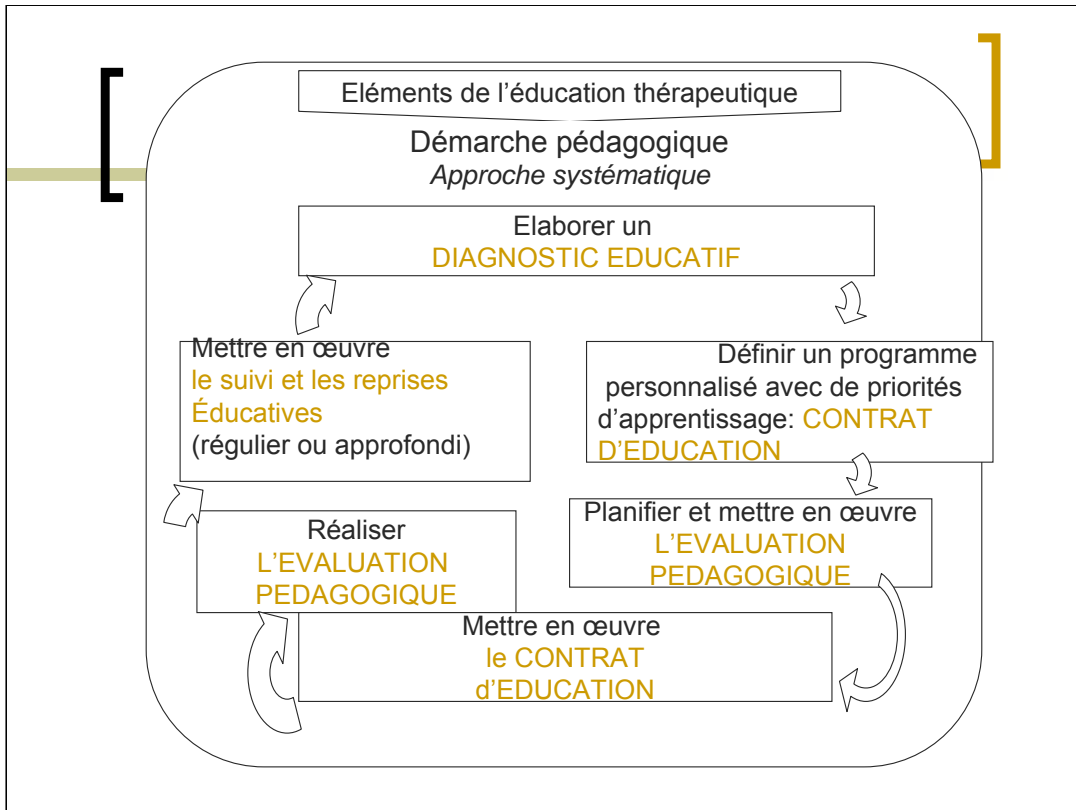
Pour le patient

Acquisition et maintien
De compétences d'auto-soins

Mobilisation ou acquisition de
Compétences d'adaptation

Organisation



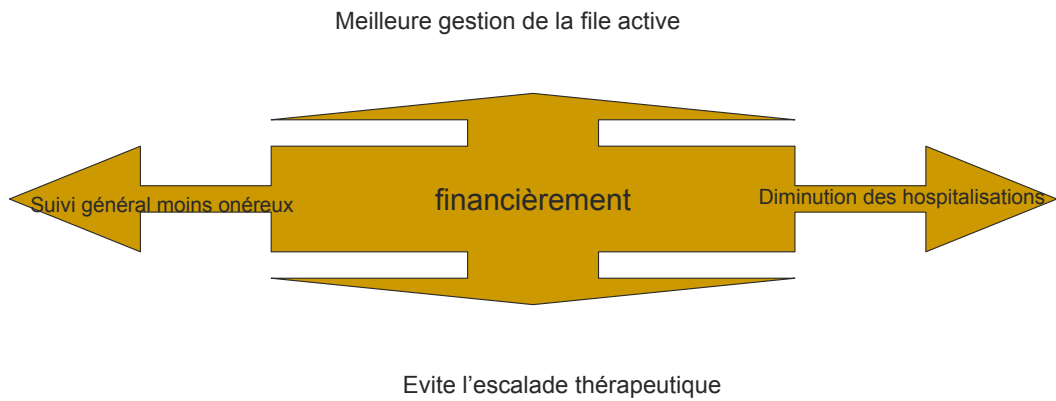


[Evaluation (1)]

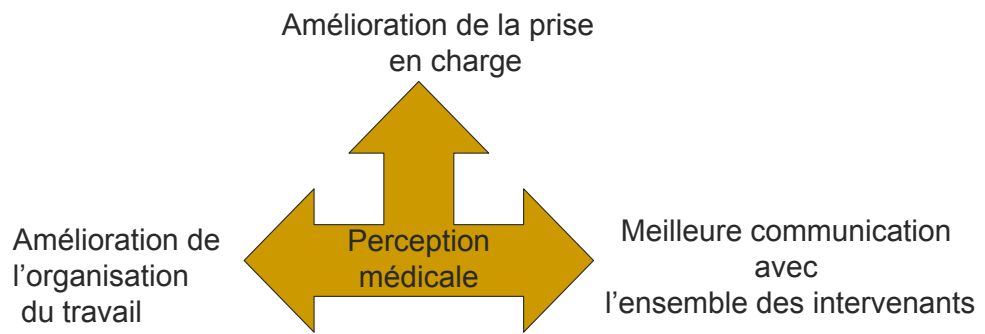
Pour le patient

- Espace de dialogue et de soutien
- Amélioration de la clinique
- Développement des connaissances
- Lieu légitimé d'information sur la maladie et les traitements
- Accès facilité à l'hôpital

[Evaluation (2)]



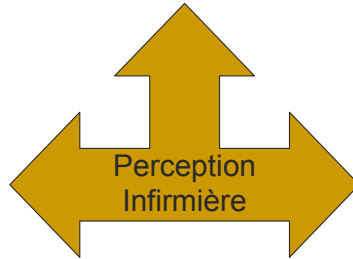
[Evaluation (3)]



[Evaluation (4)]

Educatrice de santé (expertise et pérennisation)
Amélioration de la prise en charge
Audit et évaluation par d'autres professionnels

Amélioration de
l'organisation
du travail
Rapport d'activité



Meilleure communication
avec
l'ensemble des intervenants
(logiciel, base de données
/publication recherche)



REMERCIEMENTS

F. Bourdillon



Société Française de Lutte contre le Sida